

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE la jeunesse et des sports
DE LA WILAYA DE BOUIRA

Avis d'appel d'offres national ouvert avec
exigence de capacité minimale
N°02/DJS/2025

La Direction de jeunesse et des sports de la wilaya de Bouira, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération : **Réhabilitation des infrastructures de jeunesse et sport 06/2025.**

Lot N°01: CSP SOUK EL KHEMIS (Ce lot est réservé aux micro-entreprises).

Les entreprises qualifiées dans le domaine de Bâtiment et qui répondent aux exigences suivantes :

Est autorisé à soumissionner pour la réalisation des travaux susmentionnés tout entrepreneur de statut public ou privé résident sur le territoire algérien disposant de :

a) Capacités professionnelles :

Registre de commerce.

Certificat de qualification de classification professionnelle classée à la Catégorie I (UNE) : Activité principale bâtiment.

b) Références professionnelles :

Ayant déjà réalisé un projet de bâtiment ou équipement public ou travaux d'aménagement ou réhabilitation ou réfection (justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics datant moins de 10 ans).

Les soumissionnaires fourniront également en cas de besoin, toutes les pièces établissant leur admissibilité à concourir que le maître de l'ouvrage peut exiger.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction de jeunesse et des sports de la Wilaya de Bouira, dès la parution du présent avis contre paiement de **Trois Mille dinars (3.000,00 DA)**. À verser au compte trésor public de la wilaya de Bouira N° : **201 007 ligne 710, ou CCP : 3000 26 clé 61.**

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de services publics. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges :

<u>Le dossier de candidature</u>	1- Déclaration de candidature (dûment rempli et signée). 2- Déclaration de probité (dûment rempli et signée). 3- Statut s'il s'agit d'une société (copie). 4- Registre de commerce. 5- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise 6- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires: a. Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie I (Une) activité principale bâtiment. (Registre de commerce pour les micro- entreprises et attestation ANSEJ/CNAC.....etc). b. Capacités financières : moyens financier justifiés par les bilans et les références bancaires. c. Références professionnelles appuyé d'une liste des travaux exécutés au cours des dix dernières années pour les travaux les plus important justifié par des certificats ou attestations de bonne exécution indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectuées selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. d. Capacités techniques à mettre à la disposition un seul chantier d'une manière distincte : 1. Moyens humains appuyé d'une liste indiquant l'effectif et l'importance du personnel d'encadrement justifiés par les diplômes et les attestations d'affiliation CNAS de l'année en cours, mise à jour CNAS pour les Ouvriers. 2. Moyens Matériels justifiés par les cartes grises, contrats de leasing ou contrats de location notariée pour le matériel roulant soumis à immatriculation accompagnées de leurs contrats d'assurance et leurs fiches de contrôle techniques valides pour camion et PV établi par huissier de justice datant de moins d'une année et facture d'achat pour le matériel non roulant.
<u>Offre technique</u>	Déclaration à souscrire (dûment rempli et signée). Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contient les informations suivantes : Moyens humains mis en œuvre pour l'opération, Moyens matériels, Matériaux, Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées, Mode opératoire de réalisation des travaux, Dispositions arrêtées par l'entreprise en matière de gestion des déchets de chantiers, Dispositions arrêtées par l'entreprise pour diminuer les nuisances. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- La lettre de soumission (**dûment rempli et signée**).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres
N°02/DJS/2025» : Réhabilitation des infrastructures de jeunesse et sport 06/2025.

Lot N°01: CSP SOUK EL KHEMIS

Les offres doivent être déposées au niveau de La Direction de jeunesse et du sport de la Wilaya de Bouira sis au 120 logement – **Bouira**.

La date de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou bien dans le BOMOP de 08h à 12h.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13 h30.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les offres restent valides pendant **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres, conformément à l'article 76 de la loi N° 23-12 du : 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

N.B : au cas ou ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

**Le directeur de la jeunesse
Et des sports**